



Wallonie

COMMUNE DE BERLOZ

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M et Mme KURT - BOUMRAH, demeurant rue du Molinay 55 à 4100 Seraing.

Le terrain concerné est situé rue Joseph Wauters à Berloz-Rosoux et cadastré 2^{ème} division, section A, n°445N

Le projet consiste en la construction d'une habitation avec garage et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (Implantation, baies, surface d'empierrement de la zone de recul, surface de la terrasse, implantation abri de jardin, volumétrie de toiture, matériaux de parement et toiture (couleurs), modification du relief du sol).

Le dossier peut être consulté **DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES** pendant les jours d'ouverture de l'administration le lundi de 8 à 18h et du mardi au vendredi de 8h à 14h30, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 au 31 août 2020 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@berloz.be.

